



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2022 DANS LE SUD

Sommaire

P.2 Tous les établissements : 12 200 embauches sont prévues en 2022, soit 11% de plus qu'en 2021

P.3 Le secteur privé (hors associations) : 6 800 embauches sont envisagées, soit 8% de plus qu'en 2021

P.6 Le secteur privé (hors associations) : les métiers de la construction, du commerce et de l'hôtellerie-restauration sont les plus recherchés

P.7 Le secteur privé (hors associations) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

12 200 embauches sont prévues en 2022 par les établissements du Sud, soit 1 300 de plus qu'en 2021 (+11%)

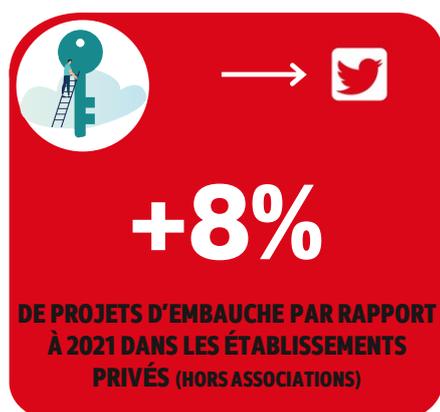
Parmi les 12 200 projets de recrutement envisagés en 2022, 5 400 concernent les établissements publics et les associations, et 6 800 les établissements privés soit 56% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 550 projets de recrutement en plus en 2022 par rapport à 2021, soit une augmentation de 8%.

Cette évolution dans le privé s'explique par la hausse de la proportion d'établissements prévoyant d'embaucher qui passe de 27% à 32%. Cette hausse est portée par la construction, les services aux entreprises, le commerce et l'agriculture.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent très fortement entre 2021 et 2022, elles concernent plus de la moitié des projets d'embauche (53%, soit 10 points de plus qu'en 2021). Elles sont très fortes dans les secteurs du transport, de la construction, et de l'hébergement-restauration. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs au niveau régional sont liées aux candidatures. Les deux tiers d'entre eux envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...), ouvriers agricoles, employés de cuisine, ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, et les vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2022.

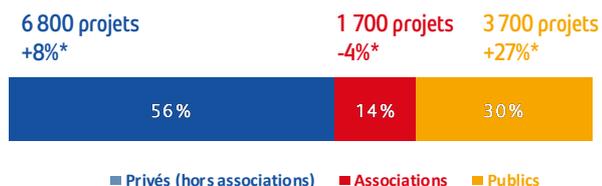


LES ÉTABLISSEMENTS DU SUD PRÉVOIENT 12 200 EMBAUCHES, SOIT 11% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 35% des établissements envisagent de recruter, soit 3 200 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion progresse de 5 points par rapport à 2021.

Au total, 12 200 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une hausse de 11% par rapport à 2021, ce qui représente 1 300 intentions d'embauche supplémentaires.

RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



* évolution annuelle entre 2021 et 2022

ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 3 700 EMBAUCHES, SOIT 27% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 2 établissements publics sur 3 projettent de recruter, soit 200 établissements potentiellement recruteurs. Ils envisagent 3 700 embauches, soit 800 de plus qu'en 2021 (+27%). Cela représente 30% des besoins du bassin. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La quasi-totalité des projets se concentrent dans l'administration publique et enseignement, et la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent les trois quarts des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y compris agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	1 230
Jardiniers salariés, paysagistes	630
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	560
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	170
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	160

* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 1 700 EMBAUCHES, SOIT 4% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, plus d'1 association sur 2 envisage de recruter, soit près de 400 établissements potentiellement recruteurs. Elles prévoient 1 700 embauches, soit un peu moins qu'en 2021 (-4%). Cela représente 14% des besoins du territoire. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

Plus de la moitié des recrutements se concentrent dans les activités associatives, et la santé et action sociale. Les activités sportives, récréatives, de loisirs et de spectacle regroupent 1 besoin sur 5.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent 6 besoins sur 10. Les jardiniers sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	490
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	200
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	170
Secrétaires bureautiques et assimilés	80
Agents d'entretien de locaux	60

LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 6 800 EMBAUCHES, SOIT 8% DE PLUS QU'EN 2021 (HORS ASSOCIATIONS)

1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 ENVISAGE DE RECRUTER, MAIS PLUS DE LA MOITIÉ DES EMBAUCHES SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

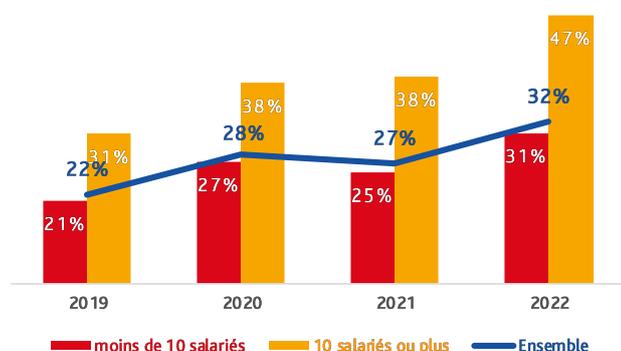
En 2022, plus de 2 600 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 32% des employeurs du privé contre 27% en 2021. Cette proportion est de 31% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 47% pour celles de 10 salariés ou plus.

6 800 embauches sont prévues, soit 550 de plus qu'en 2021 (+8%). Cette hausse concerne les secteurs de la construction (+250, +22%), des services aux entreprises (+250, +24%), du commerce (+200, +17%) et de l'agriculture (+150, +32%). Le secteur privé regroupe 56% des besoins du bassin.

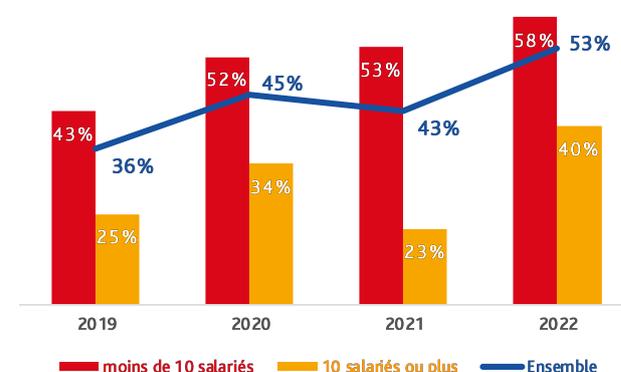
Les structures de moins de 10 salariés regroupent plus de 7 besoins sur 10, et elles déclarent 800 projets de plus qu'en 2021. Quant à celles de 10 salariés ou plus, elles envisagent 250 projets de moins entre 2021 et 2022.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 10 points pour atteindre un niveau très élevé (53% des projets). Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés, et dans les secteurs du transport, de la construction, de l'hébergement-restauration, et de l'enseignement.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGEANT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



LES SERVICES ET LA CONSTRUCTION COUVRENT 6 BESOINS SUR 10

Les secteurs recruteurs dans les établissements privés (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Évolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
Services aux particuliers	31%	1 450	-13	56	25
Hébergement et restauration	37%	600	21	68	23
Santé et action sociale	21%	400	-46	42	26
Autres activités de services*	33%	250	15	47	-2
Enseignement	43%	200	-7	60	30
Construction	38%	1 400	22	70	17
Services aux entreprises	27%	1 250	24	56	7
Services techniques, administratifs, de soutien... **	26%	650	8	47	4
Transports et entreposage	29%	300	23	75	19
Communication, activités financières, immobilières...	27%	300	95	53	-4
Commerce	26%	1 200	17	36	-2
Industrie	43%	900	-7	43	0
Agroalimentaire	55%	500	2	34	4
Agriculture	48%	600	32	52	-8
Ensemble des secteurs	32%	6 800	8	53	10

* coiffure, soins de beauté, blanchisserie, réparation de produits électroniques...

** nettoyage, aménagement paysager, activités comptables et de conseil de gestion, location de véhicules...

LES SERVICES AUX PARTICULIERS PRÉVOIENT PRÈS DE 1 500 EMBAUCHES, SOIT 13% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 3 établissements sur 10 projettent de recruter, ce qui représente 600 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 450 embauches, soit 250 de moins qu'en 2021. En revanche, le secteur de l'hébergement-restauration déclare 100 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 22% des besoins du privé.

L'hébergement-restauration regroupe plus de 4 besoins sur 10 des services aux particuliers, et la santé et action sociale près d'1 sur 3.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 7 besoins sur 10 du secteur. Les employés de cuisine sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent de 25 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 56% des projets. Elles sont très fortes dans l'hébergement-restauration et l'enseignement (formation continue d'adultes...).

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	260
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	170
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	110
Formateurs (y.c. d'auto-école)	100
Aides à domicile et aides ménagères	80
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	70
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	60
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	60
Assistantes maternelles	50
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	50

LA CONSTRUCTION ENVISAGE 1 400 EMBAUCHES, SOIT 22% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 38% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente près de 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 400 embauches, soit 250 de plus qu'en 2021. Ce secteur représente 21% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 7 besoins sur 10. Les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...) sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 17 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 70% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux de maçonnerie et de gros œuvre du bâtiment, mais aussi dans les travaux d'installation électrique.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	380
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	300
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	130
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	100
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	70

LES SERVICES AUX ENTREPRISES PROJETTENT PRÈS DE 1 300 EMBAUCHES, SOIT 24% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 27% des établissements souhaitent recruter, ce qui représente 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 250 embauches, soit 250 de plus qu'en 2021. Le nombre d'intentions d'embauche progresse fortement dans les activités financières et d'assurance, et de transport. Les services aux entreprises couvrent 18% des besoins du privé.

Les activités de transport, de nettoyage, financières et d'assurance, et les services d'aménagement paysager représentent 56% des besoins des services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 57% des besoins du secteur. Les conducteurs de transport en commun sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs augmentent de 7 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 56% des projets. Elles sont très fortes dans les activités de transport.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Conducteurs de transport en commun sur route	150
Conducteurs routiers et grands routiers	110
Jardiniers salariés, paysagistes	90
Secrétaires bureautiques et assimilés	80
Employés de maison et personnels de ménage	70
Employés de la comptabilité	60
Agents d'entretien de locaux	50
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	40
Techniciens des assurances	40
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	30

LE COMMERCE PRÉVOIT 1 200 EMBAUCHES, SOIT 17% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 4 souhaite recruter, ce qui représente 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 200 embauches, soit 200 de plus qu'en 2021. Le commerce couvre 18% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 84% des besoins (grande distribution...), le commerce de gros 8%, et le commerce et la réparation automobile 8%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 57% des besoins du secteur. Les vendeurs en habillement (y compris sport, loisirs...), les caissiers et les employés de libre service sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 2 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 36 % des projets. Elles sont fortes dans le commerce et la réparation automobile.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	230
Caissiers (y.c. pompistes...)	200
Employés de libre-service	150
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	70
Attachés commerciaux	50

L'INDUSTRIE ENVISAGE 900 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 7% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 43% des établissements projettent de recruter, ce qui représente 300 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 900 embauches, soit un peu moins qu'en 2021 (-7%). L'industrie couvre 13% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire couvre 6 besoins sur 10, dont près de la moitié sont saisonniers. La fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements, et la réparation et installation de machines et d'équipements regroupe aussi 1 besoin sur 5.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 45% des besoins du secteur. Les ouvriers des industries agroalimentaires sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs sont stables entre 2021 et 2022, elles concernent 43% des projets. Elles sont très fortes dans la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements, et la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	140
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	80
Boulangers, pâtisseries	70
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	50
Vendeurs en produits alimentaires	50

L'AGRICULTURE PROJETTE 600 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 32% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, près d'1 établissement sur 2 envisage de recruter, ce qui représente près de 300 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 600 embauches, soit 150 de plus qu'en 2021. Ce secteur représente 8% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre concentre plus de 6 besoins sur 10, dont la moitié sont saisonniers.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 94% des besoins du secteur. Les ouvriers agricoles sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 8 points entre 2021 et 2022, mais elles demeurent élevées (52% des projets).

Les 5 métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	330
Maraîchers, horticulteurs salariés	130
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	50
Éleveurs salariés	20
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	10

LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION, DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2022 sont ceux du bâtiment et des travaux publics (21% des besoins).

Viennent ensuite ceux du commerce, de la vente et de la grande distribution (14%), et de l'hôtellerie-restauration (12%).

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble du secteur privé (hors associations)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	380	75
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	330	54
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	310	66
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	300	82
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	230	17
Caissiers (y.c. pompistes...)	200	26
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	180	74
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	180	46
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	180	63
Employés de libre-service	160	32
Conducteurs de transport en commun sur route	150	94
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	140	0
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	130	64
Vendeurs en produits alimentaires	130	43
Maraîchers, horticulteurs salariés	130	27
Conducteurs routiers et grands routiers	120	57
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	120	76
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	120	62
Jardiniers salariés, paysagistes	110	16
Employés de maison et personnels de ménage	110	72
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	110	34
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	110	38
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	100	87
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	90	54
Agents administratifs divers (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	90	36
Aides à domicile et aides ménagères	80	39
Employés de la comptabilité	80	51
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	80	81
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	80	47
Conducteurs et livreurs sur courte distance	80	17

ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. **Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (hors associations) de toute La Réunion.**

3 ÉTABLISSEMENTS SUR 4 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

Les trois quarts des employeurs envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2022. Pour 2 sur 3, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (36% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (29% des cas).

La simplicité d'accès à nos services, l'importance de notre fichier ou encore le fait de bénéficier de mesures d'aide à l'embauche sont des avantages qui justifient le recours à Pôle emploi dans plus de 3 cas sur 10.

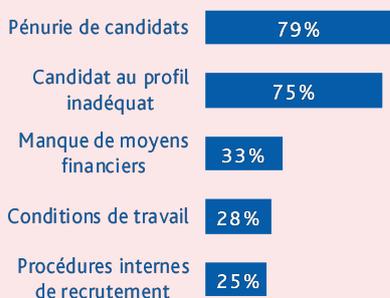
LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2022, plus d'1 projet de recrutement sur 2 est identifié difficile par les futurs recruteurs (53%, contre 43% en 2021). Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 79% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent une pénurie de candidats et 75% s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2021 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle et le manque de motivation. L'absence de motivation se traduit principalement par l'attitude lors de l'entretien professionnel pour 8 recruteurs sur 10.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2021

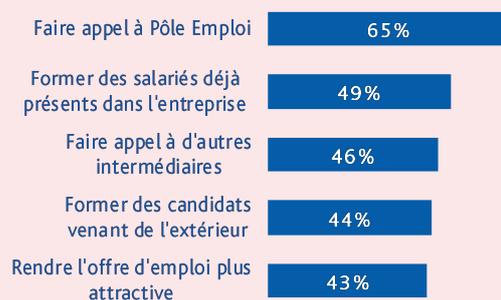


PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2022, les deux tiers des employeurs envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. La formation de candidats demeure une solution très fortement mobilisée pour répondre aux difficultés de recrutement, qu'ils s'agissent de salariés déjà présents dans l'entreprise (49% d'entre eux) ou de candidats externes (44%).

Les employeurs opteront également pour des moyens tels que faire appel à d'autres intermédiaires (46% d'entre eux), ou rendre l'offre d'emploi plus attractive (43%).

LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

SOURCES ET MÉTHODES

LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

L'ÉCHANTILLON

Sur les 9 200 établissements du bassin Sud entrant dans le champ de l'enquête, 6 700 ont été interrogés entre octobre et décembre 2021 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 1 800 établissements ont répondu à l'édition 2022.

LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



EN SAVOIR PLUS

LA PUBLICATION RÉGIONALE SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation
Stéphane JAUD
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

WWW.POLE-EMPLOI.ORG
WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION

 [@POLEEMPLOI_RUN](https://twitter.com/POLEEMPLOI_RUN)